

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7411
14 juillet 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 14 JUILLET 1966, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur d'attirer l'attention du Conseil de sécurité sur les derniers événements qui se sont produits à la frontière israélo-syrienne.

On a noté une soudaine recrudescence des actes de sabotage et des minages de routes commis par la Syrie dans les zones frontalières israéliennes. Au cours des deux derniers jours, les quatre incidents suivants se sont produits :

a) Aux premières heures de la matinée du 13 juillet, un entrepôt contenant des insecticides a été détruit à la dynamite près de Metulla, à la limite nord-est d'Israël, près du point d'intersection des frontières d'Israël, de la Syrie et du Liban. On a relevé les traces de pas de deux hommes qui avaient gagné la frontière syrienne.

b) Le 13 juillet, à 15 h 15, un véhicule militaire a sauté sur une mine dans le village de Almagor à un endroit situé à 800 mètres environ de la frontière syrienne. Le véhicule transportait deux soldats commis à la garde des travaux de mise en valeur des terres d'Almagor ainsi que le contremaître civil chargé de ces travaux. Le contremaître a été tué sur le coup et les deux soldats grièvement blessés. L'un d'eux est décédé des suites de ses blessures. On a relevé les traces de deux hommes qui avaient gagné la frontière syrienne, dans la direction du poste fortifié de l'armée syrienne situé près de l'embouchure du Jourdain, sur le lac de Tibériade. Les fragments de l'engin révèlent que la mine était du type britannique utilisé par l'armée syrienne.

Près du même endroit, deux cultivateurs d'Almagor avaient été tués le 16 mai dernier, au moment où leur véhicule avait sauté sur une mine (ainsi que je l'ai signalé au Président du Conseil de sécurité dans ma lettre S/7296 du 16 mai 1966). Il y a lieu de rappeler qu'au mois d'août 1963, deux jeunes cultivateurs d'Almagor avaient été assassinés dans la même zone au cours d'une embuscade dressée par l'armée syrienne.

c) Le 13 juillet, à 19 heures, un tracteur a sauté sur une mine posée sur un chemin de terre qui relie les villages de Mahanayim et de Ayelet Hashachar. Le conducteur du tracteur, un jeune homme de quinze ans, du village de Ayelet Hashachar a été grièvement blessé. On a relevé les traces de deux hommes qui avaient gagné la frontière syrienne.

d) Le 14 juillet, à 4 h 50, une des maisons d'habitation en bordure de Kfar Yuval, village israélien situé près de la frontière septentrionale, a été dynamitée. Il n'y avait heureusement personne à l'intérieur. Une seconde charge de dynamite a été découverte avant qu'elle n'explose. On a relevé les traces de pas de trois hommes portant des chaussures à semelles de caoutchouc qui, de la frontière syrienne, avaient gagné le lieu de l'explosion.

Ces quatre incidents, qui se sont produits en l'espace d'environ 24 heures tout le long de la frontière allant du lac de Tibériade à Metulla et qui ont fait suite à environ deux semaines de calme relatif, témoignent d'une tentative délibérée et concertée d'aggraver la situation et d'accroître la tension.

Depuis le mois de février de la présente année, on a déjà compté dix cas de sabotage et de minage perpétrés en territoire israélien par des Syriens, tandis qu'à 93 reprises, les forces armées syriennes ont ouvert le feu sur des champs et des récoltes ou mis le feu aux uns ou aux autres. Ces attaques syriennes constantes contre les habitations et les activités civiles israéliennes dans la région frontière ont fait 16 victimes israéliennes, dont quatre morts, et causé des dommages considérables aux biens, au matériel et aux installations.

Pour bien comprendre ces actes de sabotage et de minage, il faut se rappeler que le côté syrien de la frontière est entièrement fortifié et qu'aucune opération de ce genre ne pourrait être exécutée si ce n'est au vu et au su et avec l'aide des forces armées syriennes, ou bien directement par des soldats syriens, comme ce fut sans aucun doute le cas pour le minage des routes.

Face à cette provocation, le Gouvernement israélien a jusqu'ici fait preuve de la plus grande retenue. Ces deux derniers mois, le gouvernement a fait tout ce qu'il a pu, par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies et par la voie diplomatique, pour persuader les autorités syriennes de mettre fin à ces meurtres

et à ces actes de sabotage et de violence, d'observer strictement le cessez-le-feu et de coopérer à la pacification de la frontière. Tous ces efforts ont été vains. Au contraire, les déclarations des dirigeants syriens et de Radio Damas, laquelle est contrôlée par le gouvernement, sont devenues de plus en plus belliqueuses au point de prendre le caractère d'une incitation directe à la guerre. C'est ainsi que dans un discours qu'il a prononcé le 9 juillet, M. Yussuf Zuayyin, premier ministre de Syrie, a déclaré :

"La voie à suivre pour la libération de la Palestine est la guerre populaire. De nombreux peuples du monde nous ont précédés dans cette voie; ils ont perdu des milliers de martyrs, mais ils ont fini par triompher."

(Radio Damas, Service national en langue arabe, 4 h 15 GMT, 10 juillet 1966)

De nouveau, le 11 juillet, Radio Damas a déclaré :

"Établissons un front face à Israël ... Pourquoi ne l'appellerions-nous pas le front de la guerre populaire de libération?"

(Radio Damas, Service national en langue arabe, 18 h 45 GMT, 11 juillet 1966)

A la suite des violences de ces deux derniers jours et en particulier du grave incident qui s'est produit à Almagor hier, des appareils de l'armée de l'air israélienne ont reçu l'ordre aujourd'hui de prendre les mesures strictement limitées qui paraissent s'imposer dans les circonstances. Ils ont lancé une brève attaque, au sud-est d'Almagor, contre des tracteurs et du matériel syriens, c'est-à-dire contre le genre d'objectifs auxquels la Syrie n'a cessé de s'attaquer dans la même région du côté israélien. Les avions ont mené à bien leur mission et ont regagné leur base sans incident. Cette action avait pour but de faire bien comprendre aux autorités syriennes la sévérité avec laquelle le Gouvernement israélien juge les violences continuelles perpétrées par la Syrie contre la population et le territoire d'Israël.

Israël tient beaucoup à maintenir le calme sur la frontière et à préserver la population locale des harcèlements et de l'agression. Un tel état de choses ne peut exister d'un côté seulement; il faut pour cela que les deux parties respectent leur obligation réciproque de maintenir la paix. L'expérience a amplement prouvé que les autorités syriennes sont capables de prévenir les incidents et de maintenir le calme à la frontière lorsqu'elles le désirent.

Je demande que le texte de la présente soit distribué comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent d'Israël,

(Signé) Michael COMAY

